

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

#### CNG Centre national de gestion

### **Arrêté du 11 février 2014 établissant la liste des élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014**

NOR : AFSN1430140A

Centre national de gestion,

Vu le code de l'action sociale et des familles;

Vu l'article L 6141-1 du code de la santé publique;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 2001-1937 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial;

Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière;

Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois de personnel de direction des établissements mentionnés aux 2<sup>o</sup> à 6<sup>o</sup> de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, dans les établissements mentionnés au 1<sup>o</sup> de l'article 2 de la même loi et figurant sur une liste, et aux emplois, en qualité de directeur adjoint dans les établissements mentionnés aux 1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> de l'article 2 de la même loi,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419 sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés :

Mme ALCETEGARAY Delphine.

Mme ANNANE Frédérique.

Mme ARTH Véronique.

Mme BEGHERSA Houaria.

Mme BELAID Amel.

Mme BERGER Paula.

Mme BERTHE Justine.

Mme BIZIERE Agnès.

M. BONICI Étienne.  
M. BONTE Patrick.  
M. BONVENT Philippe.  
Mme BORDAS Honorine.  
M. BORNIA Laurent.  
Mme BOUGEROL Claire.  
Mme BOURGEOIS Ariane.  
Mme BOUSQUET Lorène.  
Mme BUGUET Maud.  
M. CAMPOCASSO Yoann.  
M. CAPRON Christophe.  
Mme CASSAR Violette.  
M. CAUDERLIER Alix.  
Mme CAVILLOT Pauline.  
Mme CHABRILLAT Véronique.  
Mme CHAILLOU Nathalie.  
Mme CHARTRES Claire.  
M. COUDOURNAC Nicolas.  
Mme DANISKA Mérene.  
Mme DAVID Virginie.  
M. DEHAINE Jean-Baptiste.  
Mme DELECOURT Tagrid.  
Mme DELEURME Nathalie.  
Mme DENIS Caroline.  
M. DEROLLEPOT Alexandre.  
Mme DESAMBROIS Fabienne.  
Mme DUCQ Sophie.  
Mme FABRE Nathalie.  
Mme FERRET Sarah.  
Mme FRANCOZ Nadège.  
Mme FREDOUILLE Anne-Marie.  
M. GARDAN Alexis.  
Mme GARROS Isabelle.  
Mme GHAZALI Latifa.  
M. GOMES Paulo.  
Mme HATIER Alizée.  
Mme HEMERY Elsa.  
Mme HENRY Marie.  
M. HUERRE Gildas.  
Mme JACQUART Cécile.  
Mme JOSEPH Virginie.  
Mme KEÏTA Oumou.  
M. KINDT Vincent.  
Mme KONATE Fatoumata.  
M. LANDES Jean-Baptiste.  
Mme LE GUYADER DESPREES Marie.  
M. LEFEBVRE Simon.  
M. LEHENE Géo.  
Mme LEROY Marie-Émilie.  
Mme LETORT Hélène.

Mme MAGNIER Claire.  
Mme MAISONNEUVE Pauline.  
Mme MÉHU Marie.  
M. MERCIER Michaël.  
M. MUTEBA Dieudonné.  
Mme NGUYEN Ngoc Thang Françoise.  
Mme ORDUREAU Cyrielle.  
M. PALICOT Antonin.  
Mme PANNETIER Claudine.  
Mme PASQUIER Estelle.  
Mme PENTIER Patricia.  
Mme PERROT Maëlle.  
M. PLANTEVIN Stéphane.  
Mme PONE Céline.  
Mme POTTIER Nadia.  
Mme QUEAU Aurélie.  
Mme RAMIREZ Chloé.  
Mme ROCHATTE Sonia.  
Mme ROY Séverine.  
Mme SAINQUANTIN Marion.  
Mme SAY Rébecca.  
M. SIMON Thomas.  
Mme TANGUY Marie-Christine.  
M. UCA Elvan.

#### Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 11 février 2014.

Pour la directrice générale et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL